

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 3 janvier 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Jean-François Martel, Roger Guimond, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel, conseillers-ère
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière, Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 2

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-001

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout des items « Priorités Direction des finances », « Entente Computech » et « Pétition Daniel Bourgoïn ». **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. ARRÊTÉ SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL

L'arrêté no 02-2019-01 modifiant l'arrêté municipal concernant la composition du Conseil de la Ville de Saint-Quentin et le traitement annuel des conseillers, en vue d'ajouter le nombre de conseillers dans chacun des quartiers et d'augmenter le traitement annuel des élus, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2023, sera lu en première et deuxième lectures le 17 janvier 2023 et son adoption est prévue le 21 février 2023.

DÉLÉGATION : MICHAEL BOSSÉ ET GILLES BOURGOIN

MM Bossé et Bourgoïn, propriétaires d'entreprises de services en aménagement paysager, sont en réunion afin de débattre leur point de vue relativement à l'utilisation du dépôt de la Place Patrick Jean, service qui leur a été retiré. Après discussion de part et d'autre, MM Bossé et Bourgoïn quittent la réunion à 18 h 53.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-002

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-003

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. BANQUE ALIMENTAIRE

Le Conseil recommande que la personne responsable de la banque alimentaire soit invitée à venir présenter les activités et les membres de l'organisme, notamment, lors d'une réunion du Conseil.

6. DÉPÔT PLACE PATRICK JEAN

RÉSOLUTION 2023-004

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'une entente soit conclue avec les contractants qui souhaitent déposer des branches d'arbres et de l'herbe, seulement, au dépôt de la Place Patrick Jean sous la supervision d'un employé aux travaux publics, aux frais annuels de 250 \$ et sous certains critères qui pourraient être établis par la municipalité ; et, qu'une clé d'accès au terrain soit fourni moyennant un frais de dépôt de 50 \$ remboursable à la remise de la clé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le Conseil recommande également d'envisager l'installation d'une clôture autour dudit terrain de dépôt.

RÉSOLUTION 2023-005

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la facture de Denis Banville Excavation au cout de 1 125 \$, relativement au nivelage du terrain de dépôt de la Place Patrick Jean à l'automne 2022, soit acquittée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. SÉCURITÉ – TRAVERSE DE PIÉTONS RUE CANADA

Le Conseil recommande de vérifier auprès du ministère des Transports les normes relatives à l'installation d'un système de lumières afin d'augmenter la sécurité à la traverse de piétons sur la rue Canada.

8. FESTIVAL WESTERN – RÉSOLUTION POUR AIDE FINANCIÈRE ET REQUÊTE

Le Conseil recommande de vérifier auprès du comité du Festival Western qui souhaite acquérir le wagon rouge de la Ville, initialement installée au CTAG et qui sert maintenant d'entrepôt au site d'épuration des eaux usées, d'une possible entente d'entreposage entre la Ville et le Festival Western selon l'utilité du festival.

RÉSOLUTION 2023-006

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'une subvention de 10 000 \$ soit accordée au comité du Festival Western pour 2023 et, que la même somme soit étudiée pour le budget 2024. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(M. Croussette quitte la réunion).

9. ARRÊTÉ MUNICIPAL SUR LES CHIENS ET ENTENTE AVEC LA SPCA

L'arrêté municipal no 05-2023 concernant le contrôle des chiens dans la Ville de Saint-Quentin sera lu en 1^{re} et 2^e lectures le 17 janvier 2023 et son adoption est prévue le 21 février 2023.

RÉSOLUTION 2023-007

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le contrat de services entre la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux du Nouveau-Brunswick (SPCANB) et la Ville de Saint-Quentin, aux frais annuels de 4 306,41 \$, soit conclu à partir du 21 février 2023 pour une durée d'un an et renouvelable automatiquement avec accord des deux parties. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. ENTENTE DE LOCATION – BUREAU CTAG

RÉSOLUTION 2023-008

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'entente de location entre la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO) et la Ville de Saint-Quentin, en vue de la location d'un local au Centre touristique de l'ancienne gare (CTAG) soit conclue pour une durée d'un an, soit, du 23 janvier 2023 au 22 janvier 2024, au cout mensuel de 425 \$ plus taxes, avec option de renouvellement aux mêmes conditions selon l'accord des deux parties. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

11. CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

RÉSOLUTION 2023-009

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, qu'une seconde lettre soit envoyée à la *Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation*, afin de faire appel à la Commission en vue de reconsidérer la requête initiale de la Ville de Saint-Quentin, soit l'insertion de la région au sein de la circonscription électorale de Victoria-La Vallée. **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (4 oui, 2 non).**

12. SESSION PORTANT SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Une invitation à participer à une session de formation virtuelle sur les conflits d'intérêts en janvier est présentée. Aucun élu n'est disponible à y assister.

13. ORIENTATION MUNICIPALE 2023 DU MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Les élus sont informés que l'orientation sur la gouvernance locale de la province du Nouveau-Brunswick aura lieu à compter du 18 janvier 2023 jusqu'au 22 février, en ligne. Plus de détails sont à venir.

14. PRIORITÉS DIRECTION DES FINANCES

La liste des dossiers prioritaires 2023 de Mme Monique Thériault, Directrice des finances, est remise au Conseil.

15. ENTENTE COMPUTECH

RÉSOLUTION 2023-010

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'entente de service avec Computech, en vue de l'entretien des systèmes informatiques (ordinateurs de bureau, portables, serveur, système d'exploitation), au cout mensuel de 1 512,00 \$ plus tvh, soit approuvée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. PÉTITION DANIEL BOURGOIN

Suite au retrait de la désignation de la route au rang 10 sud par le gouvernement provincial, et à la pétition signée par plus de 300 résidents requérant que la route soit couverte de bitume et qu'elle soit de nouveau désignée afin de recevoir les services d'entretien de la province, le Conseil recommande qu'une ébauche de lettre d'appui soit présentée à la réunion ordinaire mensuelle du 17 janvier 2023 pour approbation.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts).

17. COMITÉ DU PERSONNEL

Poste d'adjointe administrative au CTAG :

RÉSOLUTION 2023-011

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Serge Pineault, que Mme Francine Thériault soit embauchée au poste temporaire contractuel d'adjointe administrative au CTAG du 3 avril au 15 septembre 2023, au salaire prévu selon l'échelle salariale. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Poste de soutien administratif aux loisirs :

En raison des changements d'effectifs, la journée de travail hebdomadaire de Mme Mireille St-Laurent sera consacrée à la préparation de l'info-courriel pour la période de transition, soit jusqu'à l'entrée en fonction de la personne qui occupera le poste à la vie communautaire et tourisme.

Poste à la direction de la vie communautaire et tourisme :

Compte tenu de la réception d'une seule candidature potentielle, le Conseil recommande qu'une entrevue soit tenue avec cette personne le plus tôt possible.

RÉSOLUTION 2023-012

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 59.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe